

Compte rendu du CA du 17 octobre 2018 - 18h mairie de Gluiras

Présents : Anne-Marie CHEVALLIER, Régine CHAREYRE, Patrice FORGET, Ali-Patrick LOUAHALA, Corrine MOOK, Jean LOUIS SILHOL, Jean-Pierre VERGNE.

Excusés : Joëlle DESPAX, Chantal VERNET, Bruno DANEROL

Secrétaire de séance : Corrine MOOK

- Retours sur la réunion CDCHS du 28 septembre 2018 (présentes : Régine et Joëlle).

- L'objectif de cette réunion était de présenter le *planning des courses*, de valider les informations fournies par les clubs avant la publication du calendrier définitif. La distance du trail a été rectifiée de 30 à 35 kms.

- Un exemplaire du *manuel de l'organisateur* a été remis à chaque club. Il résume la réglementation applicable aux courses et les recommandations de la fédération. Des exemples de documents sont fournis : règlement-type, bulletin d'inscription, listes des officiels, etc ... à lire attentivement. Une réunion « Sécurité » avec la Protection Civile et le médecin est prévue.

- Les nouveautés : le *dossier de déclaration* de la manifestation doit être envoyé 2 mois avant en préfecture et 3 mois avant à la CDCHS (M. Bauthéac) pour validation. Limitation des *licences acceptées* pour les inscriptions (voir manuel de l'organisateur). *Conservation des licences ou certificats médicaux* pendant 10 ans. *Indication des lieux de ravitaillements* et pointage tous les 15 Kms pour les courses de plus de 25km ...

- **Rétro-planning trail 2019 : novembre** : Réserver les puces, la Protection Civile et le médecin. **Vendredi 30 novembre** : soirée annuelle du hors stade Drôme-Ardèche 19h maison du sport à Valence. **Samedi 19 janvier** : formation au logiciel de chronométrage « GMCAP » à Valence.

- Programme des randonnées 2019

- Régine a fait un *appel aux « marcheurs »* qui souhaitent proposer des randonnées pour 2019.

- Le programme sera finalisé en décembre et permettra d'établir le *calendrier 2019*. Un document plus attractif comprenant toutes les activités de l'association sera imprimé et diffusé plus largement.

- La *formule « puces vertes »* (randonnées ouvertes à tous) sera reprise : Cela devrait concerner 5 randonnées dans l'année qui pourraient accueillir des personnes non adhérentes. Ali-Patrick se renseigne auprès de notre assurance pour

savoir s'il est possible d'assurer des personnes à la journée (amis ou famille qui souhaitent participer à une randonnée inscrite au programme).

- **Randonnée thématique de juillet** sur le thème des moulins de Gluiras avec la participation de Colette VERON, historienne. Un repérage a été fait samedi 20 octobre sur les moulins de La Murette, Chamanche, Magny. Avec Anne-Marie, Régine et Alipat.

- **Travaux d'hiver**

- Sur la boucle de Plos, aux Clos, le chemin est très abîmé à la descente. Jean-Pierre et Alipat ont fait un repérage pour prévoir un chantier (escalier) avec des bénévoles. Jean-Pierre encadrera ce chantier. Date à fixer.

- Sur la boucle du « Farassou », Jean-Louis coupera un arbre qui encombre le passage.

- Panneautage : Prévoir un atelier « peinture » pour les panneaux des hameaux.

- **Journée du CDRP le 17 novembre 2018**

- Cette journée est organisée par le comité départemental de randonnée pédestre (CDRP), et notre association accueillera ce rendez-vous des dirigeants des clubs de randonnée de l'Ardèche à Gluiras.

Le déroulement de la journée devrait être le suivant :

Matin : accueil des participants et interventions en salle (présidente du CDRP et administrateur régional) ; Repas vers 12h30 ; Après-midi : débats avec les responsables départementaux et régionaux puis petite randonnée autour de Gluiras.

Une invitation a été envoyée aux adhérents qui veulent participer à cette journée.

Nous prévoyons un accueil café pour 8h45 et il faudra préparer la salle, la veille : rdv pris pour 17h vendredi 16 novembre.

Régine se propose pour organiser et accompagner la petite randonnée.

- **Questions diverses**

- Journée de **reconnaissance de la Ronde Des Fours 2019** : lundi 3 décembre 2018

- **Assemblée Générale de l'association** : samedi 26 janvier 2019 avec repas des bénévoles le soir ; salle réservée auprès de la mairie.